, Geneva 20-27 July avaux du 19ème

19
I C I

19th International
Congress of Linguists
July 21-27 2013
Geneva - Switzerland

Karen ALVES DA SILVA

Universidade Estadual de Campinas (UNICAMP), Brasil karenals@yahoo.com.br

Considerations sur la notion saussurienne du sujet parlant

oral presentation in workshop: 111 Langage et cognition dans une perspective saussurienne (Daniele GAMBARARA)

Published and distributed by: Département de Linguistique de l'Université de Genève, Rue de Candolle 2, CH-1205 Genève, Switzerland Editor: Département de Linguistique de l'Université de Genève, Switzerland ISBN:978-2-8399-1580-9

CONSIDERATIONS SUR LA NOTION SAUSSURIENNE DU SUJET PARLANT 1

Karen Alves da Silva

Universidade Estadual de Campinas (UNICAMP)

ABSTRACT

In 1891, Saussure asks if « Les faits linguistiques peuvent-ils passer pour être le résultat d'actes de notre volonté? » and inquires the positive response given by the Science of Language. To him, something must be added: « il y a beaucoup de degrés connus dans la volonté consciente ou inconsciente ». In the same text, Saussure (1990, p.6) highlights the linguistic act as « moins réfléchi, le moins prémédité, en même temps que le plus impersonnel de tous ». The psychological willingness of the *sujet parlant*, and his relation to the langue, which is psychic, emerges as an issue. The Saussurean lesson attests the sujet parlant as a passive receiver of the langue and executor of linguistic acts, marked by psychological willingness. From another standpoint, Saussure discusses the activity of the *sujet parlant* once it points out to a less reflected, premeditated and impersonal act. The interpretation Saussure proposed concerns the idea of different levels of (un)conscious willingness. The hypothesis we put forward is that of a tension between a notion of sujet parlant built in order to satisfy the needs of 'an ordre propre de la langue' and another one built in order to give account of the speaker's own psychological activity. If it is clear that the saussurean langue is social, one must consider the activity of the *sujet parlant*, even if inserted in the mass. We understand that the shift from the notion of sujet parlant to the one of 'masse parlante' is harmonic with the saussurean concept of langue, but does not rule out the complexity of the concept of *sujet parlant*. This involves the degree of freedom of individual activities in relation with the langue, a central topic in the contemporary Science of Language.

Keywords: Saussure; *sujet parlant*; activity of the *sujet parlant*; *masse parlante*.

Ferdinand de Saussure a commencé son dernier cours de linguistique générale en 1910. A ce moment, il parlait surtout de sa théorie d'une manière systématique au moyen de leçons prévues initialement pour traiter les langues, la langue, et enfin, de la faculté et de l'exercice du langage chez les individus. Cependant, selon Gambarara (2005, p. 34)², autour du 15 mai, Saussure a annoncé qu'il présenterait une révision de la deuxième partie du cours afin de clarifier les questions abordées précédemment. Avec cette reprise, la troisième partie a été affectée, et le professeur a clôturé le cours sans pouvoir exposer systématiquement ses considérations sur la faculté du langage.

Toutefois, depuis les notes les plus anciennes, on constate le souci de Saussure concernant l'exercice de la faculté du langage par les individus. Amacker (1975, p. 52-53) attire l'attention sur

¹ Je remercie Madame le Professeur Maria Fausta Pereira de Castro de la lecture de ce article.

² « Autour du 15 mai, (...) c'est alors qu'il se passe quelque chose. Comme le montre l'entretien avec Gautier (...), le professeur n'était pas satisfait de l'exposition <<simplifiée>> qu'il avait donnée jusque là » (Gambarara 2005, p. 34).

ce fait en affirmant que la discussion sur la faculté du langage articulé était présente dans les trois cours, mais cela remonte probablement aux années 1890; par exemple, dans le manuscrit *Caractères du Langage* (Ms. Fr. 3951-6):

La nature nous donne l'homme organisé pour le langage articulé, mais sans langage articulé. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler, n'arriverá à utiliser son appareil que par la communauté qui l'environne – outre qu'il n'éprouvera le besoin de l'utiliser que dans ses rapports avec elle (Saussure *apud* Godel 1969, p. 148).

La différence entre la faculté du langage et la nature de la langue est une question cruciale pour Saussure, car il caractérise la langue en tant que système social autonome, indépendant de l'activité individuelle, mais contenue dans le sujet parlant, comme l'a noté Constantin : « 2°) L'acte social ne peut résider que chez les individus additionnés les uns aux autres, mais comme pour tout autre fait social, il ne peut être considéré hors de l'individu.(...) » (Saussure; Constantin 2005, p. 216).

Malgré que le langage soit déposé sur le sujet parlant, Saussure souligne l'impuissance de ce sujet à modifier consciemment le système linguistique ; selon Engler (1975, p. 854) « [...] each member of the community is concerned in language and participates in it without having collectively or individually any grip to affect the evolution consciously ». Toutefois, si l'on considère les aspects de la conscience et de la volonté, on peut commencer à suivre une ligne différente pour comprendre les enjeux qui concernent l'image du sujet parlant saussurien.

Si d'une part le sujet parlant est soumis à l'ordre propre de la langue, est le réceptacle du matériel linguistique, et est aussi impuissant quant au fonctionnement du système, d'autre part c'est le naturel des langues d'avoir besoin de la présence des parlants. Comme le signale Agambem sur le factum loquendi, il n'est pas possible de séparer les notions d'homme et de langage. Saussure, dans une note, de 1908-1909 probablement, affecte un lieu théorique à l'activité du sujet parlant :

La langue est consacrée socialement et ne dépend pas de l'individu. Est de l'Individu, ou de la Parole: a. Tout ce qui est Phonation b. tout ce qui est combinaison – Tout ce qui est Volonté –

Dualité Parole Langue
Volonté Passivité sociale
individuelle

Ici pour la 1e fois question de 2 Linguistiques (Saussure 1908-1909, p. 02)

C'est le sujet parlant qui se doit d'être l'exécuteur de l'acte linguistique – activité réitérée par le *Cours de Linguistique Générale* (1916) et par les manuscrits. C'est à travers la parole que l'association syntagmatique se fait remarquer, comme le souligne Degallier dans le troisième cours :

« (...) il reste à l'individu l'association, laissée au choix de chacun, pour exprimer sa pensée dans une phrase. Cette association est dans la parole, non dans la langue » (Saussure 1989 [1967], p. 284). Mais si le sujet parlant est soumis au fonctionnement de la langue, quel degré de liberté a-t-il pour parler et tisser les associations entre les unités?

Comme l'indiquent les manuscrits, le sujet parlant, en quelque sorte et à certains niveaux, est conscient des relations linguistiques à un moment synchronique donné – est un 'savoir de la langue' en fonctionnement chez le sujet parlant. Dans le manuscrit *De l'essence double du langage* (1891), Saussure indique qu'il est propre au sujet parlant lui même de reconnaître le matériel linguistique : « Un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue qu'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient » (Saussure 2011, p. 112). Et dans la Première Conférence à l'Université de Genève (1891), ce problème, impliquant la volonté et la conscience du sujet parlant, apparaît comme une question formulée par Saussure :

Les faits linguistiques peuvent-ils passer pour être le résultat d'actes volon volontaires? de notre volonté? Telle est donc la question. La science du langage, actuelle, y répond affirmativt [affirmativement]. Seulement il faut ajouter aussitôt <qu'il y a bep [beaucoup] de degrés connus dans la volonté consciente ou inconscis [inconsciente]>; que or de tous les actes qu'on pourrait mettre en parallèle, l'acte linguistique, si je puis le nóms [nommer] ainsi, <a ce caractère d'être> le plus le moins réfléchi, le moins prémédité, le plus machinal, em même temps que le en même temps que le plus impersonnel de tous. Il y a là une différence de degré, qui va si loin qu'elle a longtemps doné [donné] l'illusion d'1 [d'une] différence essentielle, mais qui n'est en réalité qui diff. [différence] de degrés (Saussure 1891, p. 18).

La question introduite par le genevois met doublement en scène la figure du sujet parlant : pour signaler la présence de sujets parlants étant, en quelque sorte, en contact avec les faits linguistiques, et pour interroger l'intervention de la volonté de ces individus concernant les faits linguistiques.

D'une part, il faut tenir compte du fait linguistique, en perspective saussurienne, en tant que résultat de l'union entre signifiant et signifié, et, donc, comme un événement linguistique de nature psychique. D'autre part, comme l'a noté Marrone (2002, p. 237) ³, pour les érudits de l'époque de Saussure, l'acte linguistique était communément lié à la volonté du parlant et par conséquent, de nature psychologique. Si l'acte linguistique, selon la tradition, est marqué par une activité volontaire et psychologique du sujet, comment comprendre la déclaration de Saussure sur l'irréflexion, le manque de préméditation et l'impersonnalité de l'acte linguistique ? Un moyen d'éclaircir la réponse

_

³ « Le monde scientifique de l'époque de Saussure mettait l'acte linguistique au rang des actes de volition » (Saussure *apud* Marrone 2002, p. 237).

est de reprendre le paragraphe précédent du texte de la Première Conférence. En se demandant si la Linguistique est une science historique, Saussure affirme :

c'est que l'objet qui fait la matière de l'histoire <p. ex. l'art, la religion, le coutume, etc.> représente, dans un sens quelconque, des <u>actes humains</u>, régis par la volonté et l'intelligence humaine, – et qui d'ailleurs doivent être tels qu'ils <n'>intéressent pas seulement l'individu mais une la collectivité. (Saussure 1891, p. 18)

Dans cet extrait, le genevois recoupe la volonté et l'intelligence en tant qu'éléments nécessaires au domaine de l'histoire et, ensuite, introduit la question de l'intervention de la volonté sur les faits linguistiques. Dans le texte ci-dessus, on déduit que Saussure sépare la langue des autres questions de l'histoire dans la mesure où – différemment de la science historique, lorsque la langue est ciblée – la volonté et l'intelligence du sujet parlant ne sont jamais complètes. Selon Parret,

Il [Saussure] se demande depuis la Leçon inaugurale de Genève si «les faits linguistiques peuvent passer pour être le résultat d'actes de notre volonté». Johannes Fehr a bien vu que, chez Saussure, la présupposition la plus constante est celle d'un ancrage de la langue dans le sujet parlant en ce que le «fait linguistique» doit être essentiellement vu comme un phénomène inconscient, au moins subliminal (Parret 2011, p. 8-9).

En remettant en question la participation de la volonté et de la conscience du sujet parlant en ce qui concerne le fait linguistique et dire que l'acte linguistique est moins réfléchi, moins prémédité et, en même temps, plus impersonnel, Saussure souligne que, bien que concernant la parole, les actes du sujet parlant ne sont pas libres, car ils sont soumis à l'ordre propre de la langue. Même la phonation et la combinaison, activités propres du sujet parlant, sont limitées par l'ordre propre de la langue, en imposant ses possibilités et impossibilités, et en limitant la conscience du sujet parlant.

Ces restrictions à l'activité du sujet permettent à Saussure, comme il l'a signalé dans la Première Conférence, de considérer que l'activité du sujet parlant oscille entre des degrés de conscience par rapport aux faits linguistiques. Cette variation permet au sujet d'accéder à certains faits linguistiques et, à d'autres, non. Le sujet parlant, par exemple, n'est pas conscient de certains faits de la grammaire, comme le signale Louis Caille : « Le passé est ignoré par le sujet parlant » (Saussure 1989, p. 310). Mais ce même sujet agit dans la combinaison des unités.

Il faut tenir compte, cependant, que même dans l'activité syntagmatique, la possibilité d'intervention du sujet parlant est marquée par les restrictions imposées par la langue. Lorsqu'il s'agit des relations associatives et syntagmatiques, en 1911, Saussure réfléchit sur la complexité de

séparer langue et parole quand le syntagme est en question, puisque les relations *in praesentia* imprègnent tant la langue que la parole ; et conclut :

En tous cas même dans les faits qui appartiennent à la langue, il y a des syntagmes. Ainsi les mots composés. <Un mot comme magnanimus appartient aussi bien au dépôt de la langue que animus>. Il y a entre autres toute une série de phrases qui sont toutes faites par la langue et que l'individu n'a pas à combiner lui-même (Saussure, Constantin 2005, p. 280).

Malgré l'activité du sujet parlant dans la formation des mots, il y aurait une série de phrases qu'il serait incapable d'associer lui-même. Il s'agit de combinaisons nées dans le domaine des opérations psychiques de la langue, et donc, apparemment inaccessibles à la conscience du sujet parlant, ainsi qu'à sa volonté.

Comme nous l'avons vu, Saussure attribue au sujet parlant tout ce qui est Volonté. Dans ce contexte, selon Parret (2006)⁴, l'attention doit être accordée à l'existence de deux domaines: le psychologique (personne), représenté par l'ensemble des états psychologiques, et le psychique, en tant qu'effet de la médiation sémiologique. La volonté psychologique du sujet ne peut pas fonctionner par rapport à une série de faits, car ils sont de nature psychique. Parallèlement, Saussure indique la présence de la volonté dans l'association syntagmatique exprimée dans la parole et destinée à agir dans le discours: même limitée par l'ordre du système, la volonté du sujet parlant se fait sentir dans l'exécution et, donc, dans le discours. C'est cette observation qui est dans un manuscrit de l'*Archive de Saussure 374* contenant des notes de divers types, initiées en 1877[?] :

Les créations du sujet parlant ne se font que <u>dans le discours</u>. Le discours est le domaine du conscient pour les faits de langage. Il n'y a pas des groupes, d'associations de formes dans le discours (ou dans le conscient).

La réalité des groupes n'est donc qui dans l'inconscient.

Il n'est pas dit que les groupes qu'on établit en grammaire soient tous justifiés para la présence d'un groupe conforme dans l'esprit – groupe dont la réalité se traduira <constatera> par ses actions effets créateurs dans le discours.

L'action créatrice des groupes <dans le discours> est ill. la seule base réelle sur laquelle on puisse les fonder, et juger que ce ne sont pas des abstractions (Saussure 1877[?], p. 63)⁵

Comme l'a noté Parret (1995-1996, p. 111), il faut considérer une tension entre la « Volonté du Tiers » et la « Volonté psychologique et individuelle ». Il y a, d'une part, le maintien de la langue de son ordre propre, comme mécanisme de stabilité pour le système, et d'autre part, le sujet qui n'est pas une simple marionnette de la langue avec son activité créatrice. Dans cette tension, il n'est pas

⁴ Conferènce à l'Universidade Estadual de Campinas –UNICAMP (2006).

⁵ Je remercie le Monsieur Giuseppe D'Ottavi d'avoir collaborer pour la transcription de ce manuscrit.

raisonnable que le langage soit constamment et délibérément changé par le sujet à son gré – après tout, « chaque peuple est satisfait de sa langue » (Saussure 1989, p. 162). Même si le sujet finit par laisser sa marque sur la langue ou qu'il ait une certaine conscience des faits linguistiques, la volonté et l'activité créatrice ont un espace limité et sont effacées par la force de la réalité sociale.

En raison de cette option théorique saussurienne de la soumission du sujet à la langue, il est possible de remarquer, en particulier pendant le troisième cours, le rôle de la masse sociale au détriment du concept de sujet parlant. Comme mentionné par Chidichimo (2009, p. 111), « (...), la disparition du terme sentiment dans le troisième cours coïncide avec un point de vue différent sur l'individu – non plus comme une seule personne, mais comme une entité plurielle » ⁶. En effet, dans le troisième cours, l'idée de collectivité a gagné en importance, comme l'a révélé la note de Constantin : « Tout ce qui est langue est implicitement collectif » (Saussure, Constantin 2005, p. 236).

Dans ce contexte, la tension entre la volonté individuelle du sujet parlant et l'ordre propre de la langue semble perdre sa force en mettant l'accent sur la collectivité : l'activité individuelle du sujet parlant devient pertinente pour la théorie, s'il est inclus dans la masse parlante. D'ailleurs, selon Chidichimo, même dans les conférences à Genève, l'individualité du sujet parlant n'est pas en évidence, mais il apparait seulement « pour une raison didactique, afin de simplifier la leçon » ⁷ (Chidichimo 2009, p.111).

Il est raisonnable, du point de vue théorique, que la notion de masse parlante ait été soulevée, étant donné que, si l'objectif de Saussure était de travailler avec le concept de langue en tant que système social, qui n'est complet dans aucun sujet parlant, ce système exige la présence d'une masse sociale. Comme le sujet parlant n'a aucun pouvoir de modifier individuellement les directions de la langue, il n'occupe pas le centre des soucis de l'épistémologie saussurienne, ce qui ne signifie pas, cependant, exclure l'existence de sa volonté et les effets qui en découlent.

Il faut considérer qu'il y aura toujours l'activité du sujet parlant et l'épistémologie saussurienne le reconnaît ; selon Pétroff (2004, p. 238), « dans la vision de Saussure, langue reste une affaire humaine, quelque chose qui dépend des individus y compris dans ces interprétations fautives et involontaires ». C'est la nature du factum langue de se référer à l'existence du factum loquendi, et cette relation n'a pas été ignorée par Saussure. Le sujet parlant n'a pas seulement représenté un élément à être supprimé de la théorisation ou une ressource didactique, mais une notion ayant amené des questions à la théorie saussurienne - le concept du sujet parlant a été évoqué par Saussure dans les moments cruciaux de ses formulations sur la langue, par exemple. Dans ce

_

⁶ Notre traduction.

⁷ Notre traduction.

contexte, étant donné que le sujet parlant est un concept opératoire dans la théorie de Saussure, on voit s'ouvrir un espace pour réfléchir sur les effets que la conception saussurienne du sujet peut générer à la linguistique contemporaine, mais ceci est une autre étape à entreprendre.

RÉFÉRENCES

Amacker, René. Linguistique saussurienne. Genève: Droz, 1975.

Chidichimo, Alessandro. Saussure e o Sentimento: A Forma do Sentimento Lingüístico. *RUA* [online], 15. 1, 2009. Disponible sur : http://www.labeurb.unicamp.br/rua/pages/pdf/15-1/8-15-1.pdf (consulté le 17/07/2014).

Constantin, Émile; Saussure, Ferdinand de. Linguistique générale (Cours de M' le professeur de Saussure) – semestre d'hiver 1910-1911. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, 58, p.82-290, 2005.

Engler, Rudolf. European structuralism: Saussure. *Historiography of Linguistics*, Mouton, 13, p. 829-886, 1975.

Gambarara, Daniele. Un texte original – présentation des textes de F. de Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, p. 29-42, 2005.

Godel, Robert. Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure. 2. ed. Genève: Droz, 1969.

Marrone, Caterina. «Naturel» versus «Historique» dans le Cours de Linguistique Générale de Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 55, p. 229-239, 2002.

Parret, Herman. Le fondement impensable de la théorie linguistique saussurienne. *Actes sémiotiques* [en ligne], 114, 2011. Disponible sur : http://epublications.unilim.fr/revues/as/1865 (consulté le 17/07/2014).

Parret, Herman. Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, 49, p.85-119, 1995-1996.

Pétroff, André-Jean. Saussure: la langue, l'lordre et le désordre. L'Harmattan, 2004.

Saussure, Ferdinand de. *Science du langage* – De la double essence du langage. Édition des Écrits de linguistique générale établie par René Amacker. Genève: Droz, 2011.

Saussure, Ferdinand de. *Curso de Lingüística Geral*. Tradução Antônio Chelin, José Paulo Paes e Izidoro Blikstein. São Paulo: Cultrix, 2001[1916].

Saussure, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R. Engler, tome 2. Wiesbaden: Otto Harrassowitz, 1990 [1974].

Saussure, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R. Engler, tome 1. Wiesbaden: Otto Harrassowitz, 1989 [1967].

Saussure, Ferdinand de. Notes pour le deuxième cours de linguistique générale. *Papiers Ferdinand de Saussure*, ms. fr. 3951-22. Bibliotèque de Genève, 1908-1909[?]. Manuscrits consultés et reproduits par madame le professeur Karen Alves da Silva pendant le séjour à dans la Bibliothèque de Genève, jan. 2013, soutien financier CNPq.

Saussure, Ferdinand de Trois premières conférences à l'Université. *Papiers Ferdinand de Saussure*, ms. fr. 3951-1, Bibliothèque de Genève, 1891. Manuscrits consultés et reproduits par madame le professeur Karen Alves da Silva pendant le séjour à dans la Bibliothèque de Genève, jan. 2013, soutien financier CNPq.

Saussure, Ferdinand de. Classes Morphologiques. *Archive de Saussure 374-II*. Bibliotèque de Genève, 1877 [?]. Manuscrits consultés et reproduits par madame le professeur Karen Alves da Silva pendant le séjour à dans la Bibliothèque de Genève, jan. 2013, soutien financier CNPq.